



# Villiers le Morhier

## Notre Village



**Extrait – Conseil Municipal du 20 juin 2014**

Bulletin municipal : septembre-octobre 2014– N° 135

### I – AFFAIRES GENERALES

**Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs** - Le Maire a procédé à l'appel nominal des 12 conseillers municipaux présents et a constaté que le quorum était respecté. Le bureau électoral, présidé par le Maire, comprend les deux conseillers les plus âgés Mme Yannick PARDIAC, M. Jean GUILLET ainsi que les deux plus jeunes présents : M. Guillaume LOISELET – Mme Aurélia MATHIEU.

Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe. Votants : 14, suffrage nul : 1, suffrages exprimés : 13. La liste « Ensemble pour notre Village » a obtenu 13 voix pour.

Sont élus titulaires : M. AUFRAY Philippe – Mme DEVINCK Jacqueline – M. GEFFROY Jacques

Sont élus suppléants : Mme SAVILLE Danièle – M. GUILLET Jean – Mme FOURNIER Isabelle

**Election d'un membre de la Commission locale d'évaluation de transfert de charges** - Est élu à l'unanimité par scrutin secret : M. Philippe AUFRAY.

**Détermination du prix de vente du ticket repas pour le 14 juillet** - Il convient d'équilibrer le budget de la manifestation sans augmenter le prix du ticket. Il était de 7,50 € en 2013. Le Conseil décide à l'unanimité de maintenir le prix à l'identique pour 2014 soit à 7,50 €. Après la proposition de deux devis faite par M. GUILLET pour le repas du 14 juillet 2014, la majorité des conseillers a décidé de retenir le devis de M. TRION.

### II - FINANCES

**Approbation des comptes de gestion 2013 : commune, régie transports, service assainissement**- Présentation des budgets primitifs de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, les états de développement des comptes de tiers et les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après délibération, les comptes de gestion du budget Principal, de la régie transports et du service assainissement du receveur municipal pour l'exercice 2013 sont approuvés à l'unanimité.

**Vote des comptes administratifs 2013 : commune, régie transports, service assainissement**, sous la Présidence de M. Jacques GEFFROY, M. le Maire ayant quitté la séance, ne pouvant voter ses propres comptes, selon l'article L.2121-14 du CGCT. Les résultats des comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

**Affectations des résultats 2013 : commune, régie transports, service assainissement**- Le résultat de la section d'exploitation est constitué par le résultat comptable de l'exercice, augmenté du résultat reporté à la section d'exploitation du budget du même exercice (résultat cumulé). L'affectation est une décision distincte de la reprise des résultats après affectation. Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2013 pour les budgets Principal et Annexes.

**Vote des subventions aux associations 2014** - décision votée à l'unanimité.

.../...

<b>SOMMAIRE :</b>	<b>Page</b>	<b>Page</b>
Extrait PV du CM du 20/06/2014	1-2	Scènes Euréliennes – No et moi
Info CCTVM - Relais d'assistantes maternelles	2	Association des Parents d'Elèves
Livre en folie !	3	Journée du Patrimoine
Vernissage de l'atelier Arts plastiques de l'ASL	3	Musique en Herbe 28
Une Championne à Villiers	4	Info ASL
Spectacle et remise des prix à l'école	4	Nuisances sonores
Signature des 40 ans du Jumelage à Heddesheim	5	Infos Téléthon – Marché de Noël
Festivités des 13 & 14 juillet	6	Le Potager de Villiers
Bric-à-Brac – Forum des Associations	7	Infos village & sorties
		8
		8
		8
		9
		10
		10
		11
		11
		12

**Suite extrait - Conseil Municipal du 20 juin 2014**

**Autorisation d'effectuer les poursuites pour le recouvrement des produits locaux** - Mme BAUDU, Trésorière de Nogent-le-Roi sollicite une autorisation de poursuite permanente et générale, concernant les impayés, suite au renouvellement des Conseils Municipaux : décision votée à l'unanimité.

**III - TRAVAUX - INVESTISSEMENTS**

**Travaux de sécurisation de la D4 prévus en septembre** - M. le Maire rappelle la nécessité de travaux d'aménagement de deux tournes à gauche aux carrefours des RD 307 et 101 sur les communes de Villiers le Morhier et Senantes, en raison de la dangerosité de cette route. A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à donner autorisation de signature de la promesse de vente, de prise de possession de l'emprise concernée par les travaux, à donner pouvoir de signature de documents d'arpentage au Conseil Général en la personne de Mme Nicole BERNARDIN, Chef du service aménagement foncier et urbain (les travaux relevant du Conseil Général s'agissant d'une départementale).

**Autorisation donnée au Maire pour lancer les consultations pour la réfection de la rue des Sablons** - Le Conseil Municipal doit délibérer : décision votée à l'unanimité.

**Travaux porte coulissante Halle de marchandises** - M. GEFFROY expose la nécessité d'installer une porte coulissante sur l'ancienne halle. L'entreprise Confort et Toit Percheron propose un devis de 10 858,92 € HT. Décision votée à l'unanimité.

**IV - INFORMATIONS**

M. GEFFROY informe le Conseil qu'au niveau de l'accès aux deux classes de l'école maternelle, il conviendrait de remplacer les menuiseries trop vétustes. Il présente un devis qu'il va mettre en concurrence. Un rendez-vous est déjà pris. Le Conseil Municipal est unanime pour donner l'autorisation au Maire de passer commande de ces travaux à l'entreprise la moins disante et signer tout document s'y afférant.

**Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat** - M. le Maire présente le tableau des baisses des dotations prévisionnelles de l'Etat et ses conséquences. Il rappelle la décision de l'Etat de ne plus instruire les permis de construire à partir du 1/07/2015. Il conviendra de trouver une solution à l'échelle de la communauté de communes. Il s'agit là encore d'un désengagement de l'Etat et d'un transfert de charges non financées vers les collectivités locales. Monsieur le Maire présente la motion de l'AMF. A l'unanimité moins un vote contre, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette motion.

Levée de séance : 20 h 45.

**Petite enfance : un nouveau lieu de rencontres**

**TEPRET ?**  
Temps d'Veil Parents / Enfants

Parents ou futurs parents,  
Vous souhaitez partager un moment privilégié et de plaisir avec votre enfant de moins de 4 ans et avec d'autres parents.  
Dans un lieu sécurisé et avec des professionnelles de la petite enfance,  
Régulièrement ou le temps d'un congé.

Alors, venez nous rejoindre :  
« Maison Tailleur »,  
dans les locaux de la crèche familiale  
27 Bis, rue C. d'Harleville à  
MAINTENON  
sans inscription et gratuit.  
(places limitées)

De 14h00 à 16h00,  
les vendredis :

- 6 et 20 juin
- 4 et 18 juillet
- 1er août
- 5 et 19 septembre
- 3 et 17 octobre
- 7 et 21 novembre
- 5 et 19 décembre

terrasses et vallées de Maintenon  
Communauté de communes

Parents ou futurs parents, vous souhaitez partager un moment privilégié et de plaisir avec votre enfant de moins de 4 ans et avec d'autres parents, dans un lieu sécurisé et avec des professionnelles de la petite enfance, régulièrement ou le temps d'un congé. Alors venez nous rejoindre dans les locaux de la crèche familiale (27 bis rue d'Harleville à Maintenon) de 14h à 16h, les vendredis 5 et 19 septembre, 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre et 5 et 19 décembre.

Ce service gratuit est offert par la CCTVM en partenariat avec la CAF d'Eure et Loir (Attention places limitées).

Pour plus d'infos, merci de contactez :

Anne Julie CHEVALIER ou Hélène HENDERYCKX au 02.37.27.13.37

Ouvert depuis 2008, le RAM (Relais d'assistantes Maternelles) offre aux parents la possibilité d'avoir tous les renseignements, en un seul lieu, sur les modes de garde disponibles sur notre territoire : structures s'occupant d'enfants de moins de 3 ans, modalités d'inscriptions, fonctionnement, aides et prestations que pourraient vous attribuer la CAF, informations sur les démarches administratives pour l'emploi d'une assistante maternelle (contrat de travail, élaboration des fiches de paie, déclaration, PMI...), liste des assistantes disponibles...

Le RAM apporte également aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et d'assister à des réunions thématiques (santé, alimentation, pédagogie...). Pour les petits, les temps collectifs et ateliers éducatifs (activités manuelles, lecture etc.) constituent des temps d'éveil et de socialisation.

Pour connaître les horaires et lieux d'activités, contactez :

**RAM «Le blé en herbe» - 2, rue Michel Delattre - 28130 Pierres** 02.37.27.13.37  
(permanences téléphoniques : mardi et vendredi de 14h à 16h30 et jeudi de 14h à 18h)  
ou par mail : [cctvmaintenon.ajc@orange.fr](mailto:cctvmaintenon.ajc@orange.fr)

## Samedi 7 juin - Le Livre en folie à Villiers le Morhier

L'Association AVEC remercie la Mairie de Villiers-le-Morhier, pour le soutien apporté à la réalisation de cette manifestation, dédiée aux livres, dans la salle des fêtes du village. De nombreux livres offerts par un comité d'entreprise, mais aussi par de nombreux donateurs, ont été mis en vente à 1€ au profit de l'association.

Outre la vente de ces livres, 3 «jeunes» auteurs Euréliens étaient présents pour rencontrer les lecteurs et dédicacer leurs livres.

**Claude Vaniscotte**, (Saint-Piat) présentait «Nos jours volés». Un roman haletant, style enquête policière, mais aussi un récit palpitant et drôle. Cet auteur a écrit plusieurs pièces de théâtre. Il a travaillé à la radio, dans la technique et a fait de la figuration au cinéma.  
(Disponible dans toutes les librairies)

**Laurent Ioois**, (Villiers le Morhier) présentait son dernier livre de contes pour enfants «Arlette et la forêt enchantée» ainsi que plusieurs de ses romans policiers dont l'action se déroule principalement dans le Nord de la France et des pièces de théâtre.

Contact : [www.thebookedition.com](http://www.thebookedition.com)

**Félix Louiset**, (Chartres), auteur de l'ouvrage «Les combats de ma vie», dans lequel il retrace 25 ans de lutte en tant de délégué syndical. Contact : [louiset.felix@gmail.com](mailto:louiset.felix@gmail.com)



Les élèves de l'école primaire de Villiers le Morhier ont, eux-aussi, contribué à l'animation de cette journée par la rédaction d'un livret «**Mon coin à moi**» où chaque enfant raconte un coin, une cachette, un lieu de vie qu'il aime particulièrement, que ce soit dans sa propre maison ou dans le village.

Ce livret imprimé et relié, a été vendu au profit d'AVEC pour une partie, l'autre allant à la coopérative scolaire.

Ce fut une après-midi très animée !

## Samedi 28 juin - Vernissage de l'atelier Arts plastiques de l'ASL

Les œuvres des élèves de l'atelier Arts plastiques dirigé par Filo étaient à l'honneur dans la salle des fêtes ce samedi 28 juin.

C'est à travers une exposition haute en couleurs et un diaporama que les parents ont ainsi pu découvrir le travail de leurs enfants.

A cette occasion, M. Gilles QUESNE Conseiller municipal de Villiers a remis à chacun un diplôme de participation à l'atelier.

Le vernissage s'est conclu par un verre de l'amitié.



## Une championne à Villiers

Un grand Bravo à Lydie VERDY  
qui forte d'un palmarès déjà bien rempli  
a obtenu en juin dernier le titre de

**CHAMPIONNE DE FRANCE JUNIOR en Karaté Kata**



## Vendredi 4 juillet – Spectacle et remise des Prix à l'école



Mais oui.... mais oui ..... l'école est finie !

Enfants, parents, grands-parents et enseignants s'étaient donnés rendez-vous le 4 juillet dernier à la salle des fêtes pour célébrer la fin de l'année scolaire en musique.



Accompagnés de Mmes CHÉTRIT et TAILLEBOIS, les élèves de maternelle ont ouvert les festivités avec des chants du monde dont une chanson en anglais, qui a suscité l'admiration de tous !

Les CP et CE1 de Mmes DROUET et FORTIN ont ensuite pris la relève sur scène pour quelques chansons en français et en anglais là encore, puis les CP ont ensuite fait découvrir à l'assistance *ABC, la récré*, un chant original écrit en classe dans le cadre d'un concours départemental.

Les CE2 et CM1 de M. SAULNIER ont ensuite interprété des standards repris en chœur par le public (*Le Sud* de Nino FERRER et *Ca c'est vraiment toi* de Téléphone) avant de céder la place aux CM1 et CM2 de Mme ROMAGNY qui ont conclu la représentation avec *L'Homme de Cro-Magnon*.

L'émotion était palpable dans les rangs lorsque les élèves de CP ont lu un message d'au revoir à l'attention de leurs camarades de CM2 qui quittent l'école pour entrer au collège et lorsqu'à leur tour les CM2 ont adressé à leur maîtresse un touchant message de remerciement... des discours salués par des applaudissements chaleureux.



Afin de les féliciter de leur travail et surtout les encourager pour l'année prochaine, Philippe AUFFRAY accompagné de Jacqueline DEVINCK et Jacques GEFFROY, ont offert à tous les élèves des livres et encyclopédies ainsi qu'un stylo plume pour les élèves de CM2.

Cette belle soirée s'est achevée autour d'un repas à l'issue duquel tout le monde s'est souhaité de bonnes vacances.



## 11 - 12 - 13 juillet - Signature des 40 ans du Jumelage du Canton de Nogent-le-Roi à Heddesheim

Dès le jeudi 10 juillet, « La Godasse Nogentaise » association de marcheurs de Nogent-le-Roi, a ouvert les festivités. Puis, le lendemain, deux cars partaient de Nogent pour Heddesheim. Malheureusement, un des car est tombé en panne sur l'autoroute ! Il a fallu attendre 2 heures le car de secours tandis que le premier continuait sa route ! Après quelques arrêts, nous sommes arrivés vers 19 heures, où un pot d'accueil nous attendait, puis chacun s'est réparti dans les familles.

Le dîner « barbecue » se termina par un dessert chantant, pendant que le deuxième car arrivait.

**Samedi 12 juillet**, nous avons assisté à la cérémonie officielle, toute la matinée, ponctuée d'hymnes nationaux, de chorales et de scénettes des jeunes parodiant les travers français. Puis MM. KESSLER et MALLET, Maires ont prononcé leurs discours ponctués de touches humoristiques de chacun sur les travers des allemands et des français. Ils ont échangé des cadeaux : un tableau et une pancarte pour Nogent et un bout de poutre ancienne (XV<sup>e</sup> siècle) pour Heddesheim.

Après la signature des livres d'or, chacun a pu trinquer au pot de l'Amitié tout en admirant l'exposition photos des 40 ans du jumelage.

Le déjeuner s'est organisé dans les familles, puis l'après-midi était consacré aux rencontres sportives et amicales : football, volleyball, handball et pétanque.

Un grand dîner en plein air fut organisé. Près de 500 personnes ont dégusté entrées, bœuf à la broche et desserts.

Des groupes musicaux des deux pays étaient chargés de l'animation. Les Maires se sont échangés des cadeaux humoristiques. Nous avons pu déguster les boissons locales toute la soirée : bière et vin du Rhin à la pompe !

Le dîner fut interrompu par la pluie qui obligea tout le monde à un repli dans un bâtiment de la commune où se tenait une exposition d'œuvres d'artistes français et allemands.

**Dimanche 12 juillet**, nous avons assisté à une messe œcuménique avec la participation des deux chorales. Des groupes de jazz franco-allemand ont clôturé cette matinée forte en émotion.

Après un rapide casse-croûte, nous avons repris la route pour arriver à 21 h à Nogent-le-Roi.

L'ambiance était beaucoup plus calme dans les cars qu'à l'aller.

*Jean-François MARIE,  
Vice-Président de l'association du jumelage Nogent-le-Roi/Heddesheim  
Maire honoraire de Villiers le Morhier*



## Dimanche 13 juillet – Repas et Bal du village

Changement de lieu cette année pour la Fête Nationale qui s'est exceptionnellement tenue sur la place de la salle des fêtes, afin de permettre au plus grand nombre de se retrouver tout en suivant sur rétroprojecteur, la diffusion de la finale de la Coupe du Monde de football, opposant l'Allemagne à l'Argentine.

Au total, plus de 150 repas ont été servis et plus de 200 personnes ont ainsi participé à la fête. Comme il y a trois ans, le menu champêtre était constitué d'un plateau-repas préparé par les soins de M. TRION (boucher à Pierres), d'une tartelette confectionnée par Didier POITEVIN notre boulanger ainsi que d'une nectarine. La municipalité offrait quant à elle, comme à son habitude, un kir de bienvenue en guise d'apéritif.

Convivialité, échange et bonne humeur étaient les maîtres-mots de cette soirée remarquablement animée et clôturée par DJ ADRI.



## Lundi 14 juillet – Concours de pêche, retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Même si l'édition 2014 du concours de pêche organisé au petit étang a accueilli moins de participants que les années précédentes (13 personnes), certains n'auraient manqué pour rien au monde cette occasion de taquiner le poisson.

A l'issue de la matinée, les trophées ont été remis aux lauréats par le président de l'AAPPMA, M. Jean-Pierre VILLETTE et M. le Maire, Philippe AUFFRAY.

### Les résultats enfants :

- 1) Enzo LEMENN (25 truites)
- 2) Matthias DOMMANCHIN (10 truites)
- 3) Thibault FOURNIER (6 truites)

### Les résultats adultes :

- 1) Anthony VIGNE (11 truites)
- 2) Jean-Pierre VILLETTE (7 truites)
- 3) Jean-Pierre PETIT (1 truite)



Notre champion, entouré du Maire et du Président de la société de Pêche



Partis à 21h30 de la Maison des associations, les fidèles qui participaient à la retraite aux flambeaux se sont rendus au petit étang où chacun a pu assister à un spectacle pyrotechnique, mené de main de maître par les pompiers, avec pluie d'étoiles de toutes les couleurs, comètes incandescentes et moulins de lumière.



## Dimanche 7 septembre - Bric à Brac & Forum des Associations

Les 47 exposants s'étaient donnés rendez-vous tôt le matin pour s'installer. Une journée ensoleillée très agréable !



Les associations Sports et Loisirs et Danse avec moi avaient répondu présentes.



### Exposition des talents de l'ASL de Villiers

A l'intérieur de la salle des fêtes, une très belle exposition d'œuvres réalisées par les élèves des différents ateliers de l'ASL attendait les curieux : encadrement, cartonnage, poterie, arts plastiques...

De nombreux visiteurs ont pu apprécier les talents de chacun.



### Un grand bravo à tous les artistes !

Rendez vous l'Année prochaine,  
Pour tous renseignements :  
jeanninesne@free.fr - tel:06.70.38.69.42

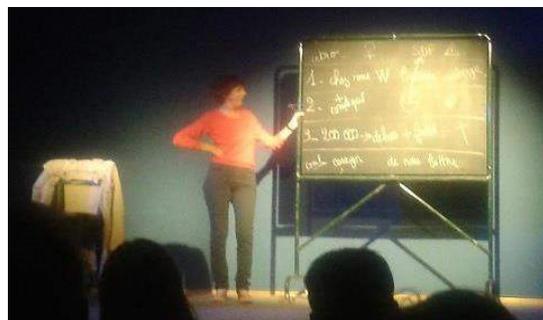


## Samedi 13 septembre – Scènes Euréliennes – No et moi

Belle affluence dans la salle des fêtes de Villiers pour accueillir la représentation de la pièce «NO et MOI», présentée par la troupe Le Barouf. Seule sur scène, Françoise LHOPITEAU nous livre l'histoire touchante d'une adolescente précoce et timide, idéaliste et délaissée qui va tout mettre en œuvre pour porter secours à No, une jeune sans-abri à qui la vie n'a rien donné et qui ne croit plus en rien.

Un conte moderne plein d'humanité, qui par-delà la différence, l'indifférence et la difficulté à aider quelqu'un malgré lui, force la réflexion sur l'amour maternel et la solidarité.

Une interprétation captivante et bouleversante et un beau succès !



## Vendredi 19 septembre - Assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves de Villiers

L'APE souhaite rappeler, qu'hormis leur contribution aux différentes actions pour l'école, elle dispose également d'une section collège et d'une section lycée.

Les responsables sont :

- M. Cyril DARREAU ([cdarreau@free.fr](mailto:cdarreau@free.fr)) - Collège Jean Racine de Maintenon.
- M. Daniel VERDY ([danver28@orange.fr](mailto:danver28@orange.fr)) - Lycée Jehan de Beauce.
- M. Jean-François LHOMME ([jeff.lhomme@free.fr](mailto:jeff.lhomme@free.fr)) - Lycée Marceau.

N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement que vous jugerez utile.

Ludovic MAITRE, Président - [ape.vlm@gmail.com](mailto:ape.vlm@gmail.com)

## Dimanche 21 septembre – Journée du Patrimoine

L'Association Patrimoine de Villiers le Morhier organisait, pour l'occasion, une exposition intitulée :

➤ «**Les Guerres de 1914/1918 et 1939/1945 vécues par les Villermoritains**»

Pour témoignage de ces périodes tourmentées, l'exposition s'ordonnait autour de plusieurs tableaux :

- L'hôpital militaire de Villiers - Rue de l'Espérance (Maison Villette),
- Les soldats en 1914 : tenues militaires, matériel, armes et bivouacs.
- Les fanions de la République française et l'Eglise de Villiers après son incendie.
- Une photo du Maréchal Pétain signée et dédiée à notre commune.
- La transcription des enregistrements de M. NOËL à propos des otages fusillés en 1944 et de Maurice GLÉDEL résistant torturé et enterré encore vivant près de Maison Blanche rue Maurice GLÉDEL (la seule rue nominale de notre village).
- Un éclat d'obus après le bombardement de l'arsenal de munitions de Maintenon et un sac de farine à l'effigie du Reich, récupéré à la ferme occupée par les Allemands de M. Jean-François MARIE.
- Le corbillard de l'Eglise dont les roues proviennent d'un char allemand d'artillerie....

M. JONAS, habitant de notre commune, proposait pour l'occasion une conférence et une vidéo sur les soldats de la Guerre 14/18, fort appréciées et saluées par les visiteurs venus nombreux.



**Association MUSIQUE EN HERBE 28 : la nouvelle saison 2014/2015**

Pour sa 6<sup>ème</sup> année d'existence, MEH 28 a tenu son assemblée générale le 28 juin pour clôturer la saison 2013/2014. Un bilan encore riche et toujours prometteur. Forte de 193 adhérents, on ne peut que se féliciter du rayonnement culturel des actions menées. Avec une fréquentation en nette hausse (plus de 3500 spectateurs), MEH 28 s'impose comme un acteur culturel local reconnu dans le 28, mais surtout dans le canton, grâce au soutien de la Mairie de Villiers, de la CCTVM, du Conseil Général et de sponsors privés.

Nous continuons de proposer une programmation de qualité dans ces concerts variés et des stages pédagogiques pour adultes (*grand atelier depuis 5 ans, stage estival depuis 4 ans, stages d'harmonica depuis 3 ans, stages pédagogiques d'initiation au solfège et un concert pédagogique sur l'histoire du jazz dans des collèges du département et dans sa version concert-public...*).

L'association demeure une passerelle entre les mondes culturels amateurs et professionnels et œuvre pour que la culture reste présente en cadre rural. Elle a permis notamment d'amener le Festival «Jazz de Mars» dans notre commune depuis 2 ans. Le mémorable concert du 28 mars dernier à la salle polyvalente avait fait salle comble, la «Carte Blanche au Swing Trio...» de S. Maillot, a régalé un public conquis par le talent et la générosité des musiciens.

La saison passée, l'Atelier (B)ocal (atelier vocal mixte de 70 choristes) a donné des concerts de qualité et a encore progressé artistiquement. Le DVD du concert donné aux Prairiales d'Epéron en juin dernier, en atteste. Pour cette nouvelle saison, il prépare son prochain concert à Anet, le samedi 17 janvier au Dianetum.

L'Atelier vocal féminin A3V (30<sup>ème</sup> de choristes), créée en septembre 2013, va tracer son sillon et aura, l'occasion d'être mis en lumière prochainement.

Nous rappelons aux Villermoritains que, grâce au soutien financier de la Mairie de Villiers, ils bénéficient d'une réduction de 2,00 € lors des concerts organisés par MEH 28 dans la commune.

***Prochains concerts 2014/2015 :***

Samedi 15 Novembre 2014	Concert de Blues «Alain Messier Blues Band»	Salle Polyvalente Villiers le Morhier
Samedi 17 Janvier 2015	Concert de l'Atelier (B)ocal et de l'Harmonie de Bû	Anet (Dianetum)
Samedi 14 Mars 2015	Concert de jazz / Festival « Jazz de Mars 2015 »	Pierres (Eglise)
Vendredi 27 Mars 2015	Concert « Carte Blanche à... » / Festival « Jazz de Mars 2015 » / Bénédicte Lecroart (jazz vocal)	Salle Polyvalente Villiers-le-Morhier
Samedi 25 Avril 2015	Concert « Scènes Euréliennes » / Stéphane Maillot «Toujours jamais vu à la TV !»	St Rémy-sur-Avre
Dimanche 17 Mai 2015	Concert de l'Atelier (B)ocal «Un Chœur à travers Chants» (édition #5)	Les Prairiales Epéron
Vendredi 26 Juin 2015	Concert de l'Atelier (B)ocal et l'Atelier A3V.	Salle Polyvalente Villiers le Morhier




**ADHESION A L'ASSOCIATION: 7 € par an et par personne**
**POTERIE : Evelyne JOMARD**

93 € /an

➤ Lundi de 14h30 à 23h00 - Maison des associations

**GYMNASTIQUE : Martine LESTRADE**

83€ /an

➤ Mardi soir de 19h00 à 20h30 - Salle des fêtes

Reprise des cours le 2 septembre

**ENCADREMENT CARTONNAGE : Monique COMBES,**

43€ par an

➤ Lundi de 14h à 17h - Salle des fêtes

Reprise des cours Lundi 15 septembre

**ARTS PLASTIQUES, enfants - Filo TIBERIO**

25 euros /an pour le matériel

80 euros/trimestre pour 1h30 de cours/semaine

➤ Mercredi pour les 5 à 10 ans de 15h30 à 17h

➤ Mercredi pour les 11 à 17ans de 17h10 à 18h40

Maison des associations

**THEATRE : Didier NOEL**

13 € par an

➤ Mardi soir de 20h30 à 23h - Salle des fêtes

**FOOTBALL : Noël Julien**

57 € /an

Entraînement le jeudi soir 19h30 sur le terrain de sport

**ESSAI GRATUIT LORS DES 2 PREMIERES SEANCES**

 Pour tout renseignement : 06.70.38.69.42 - [jeanninequesne@free.fr](mailto:jeanninequesne@free.fr)
**Présidente : Mme QUESNE Jeannine - 37 grande rue - 28130 Villiers Le Morhier - tél : 02 37 82 62 30**
**Civisme : halte aux nuisances sonores !**

Musique bruyante, chien qui aboie, mobylette qui pétarade, usage continu d'appareils à moteur... Ces nuisances sonores quelles soient de nature domestique, liées à une activité professionnelle, culturelle, sportive ou de loisir constituent des troubles anormaux et portent atteinte à la tranquillité du voisinage. Soyons donc attentifs aux nuisances que nous pouvons occasionner. Pour le respect de tous, nous vous rappelons que :

**Tout professionnel** utilisant des appareils à l'intérieur ou en plein air, susceptibles de causer une gêne, **doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h la semaine, les dimanches et jours fériés** (exception faite aux interventions d'utilité publique urgente).

**Les propriétaires d'animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toute mesure de façon à éviter des désagréments pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs les dissuadant de faire du bruit de manière intempestive (aboiements, gémissements répétés ou prolongés). Ils doivent également veiller à ce que les déjections des animaux ne souillent pas les espaces communs (trottoirs, abords de propriétés....)



**L'utilisation d'appareils bruyants**, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse...) est uniquement autorisée dans les créneaux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : **8h30 - 12h00 et 14h30 - 19h30**

- le samedi : **9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00**

- les dimanches et jours fériés : **10h00 - 12h00**



Enfin, **les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes** troublant la tranquillité d'autrui entre 22h et 7h du matin sont à proscrire.

**En cas de troubles**, la première démarche conseillée est d'informer l'auteur du bruit de la gêne qu'il provoque : engagez le dialogue, invitez-le chez vous pour constater le bruit que vous subissez, essayez de trouver ensemble une solution amiable. Si le dialogue est difficile ou si la gêne persiste, vous pouvez demander à un tiers d'intervenir...

En dernier ressort, contactez la gendarmerie de Nogent-le-Roi. Dépêchés sur place pour estimer la gêne sonore, si l'atteinte à la tranquillité du voisinage est constatée, les gendarmes peuvent adresser une mise en garde à l'auteur du bruit ou le verbaliser (pour les bruits diurnes ou nocturnes, l'amende peut atteindre 450 €).

**MARCHÉ de Noël**

**VILLIERS 22 ET 23 NOVEMBRE** 10h - 18h  
samedi  
nocture  
jusqu'à 21h30

**Gastronomie - Vin - Cidre**  
**Bijoux Bougies idées cadeaux**

Restauration thématique sur place ou à emporter  
**Samedi** midi créole / soir burger party - **Dimanche** midi : cochon grillé

**Pour les enfants** : Structure gonflable - tour d'attelage, etc ...

Samedi soir : animations  
18 h 30 : musique brésilienne  
feux d'artifice à 19h30

**VENEZ NOMBREUX PRÉPARER VOS FÊTES**

Vous pourrez également participer à une action caritative grâce à la présence de l'association **Nathan Le Combat d'un Ange** située à Gallardon

**ASSOCIATION EMOTIONS**  
Organisation d'événements festifs




**AFM TÉLÉTHON** INNOVER POUR GUERIR

**5 ET 6 DECEMBRE 2014**

**ASSOCIATION EMOTIONS**  
Organisation d'événements festifs

**2014 : ENCORE PLUS FORT !**

**SAMEDI 6 DECEMBRE 2014**  
**SALLE DES FÊTES DE 10H À 1H DU MATIN**

- ☀ Cours de cuisine (mille-feuille) par un grand chef
- ☀ Exposition de Harley Davidson
- ☀ Exposition de voitures américaines
- ☀ Exposition de voiture Cobra (présence du *Cobra Club de France*)
- ☀ Circuit de mini-motos
- ☀ Tour d'attelage - Tour de quad
- ☀ Structure gonflable
- ☀ Démonstration de trial avec le *Trial club de Beauce*

**Pour finir : SOIREE TARTIFLETTE GEANTE LORS D'UNE SOIREE DANSANTE**

**VENEZ NOMBREUX SOUTENIR UNE ACTION CARITATIVE**

**Car « la solidarité ce n'est pas obligatoire, c'est juste ESSENTIEL »**





Bientôt le Potager de Villiers prendra racine.

Rendez-vous à la réunion d'information :  
**le 7 Novembre 2014 à 20h30**

Maison des Associations de Villiers-le-Morhier

De nombreux habitants se sont déjà manifestés !

N'hésitez pas à nous contacter : [lepotagerdevilliers@gmail.com](mailto:lepotagerdevilliers@gmail.com)

Les Potagines

**Bientôt**  
Réunion d'information  
**Le Potager de Villiers**

A LA MAISON DES ASSOCIATIONS  
pour une expérience sociale optimiste

**C'est quoi ?**  
① Un lieu de meeting à utiliser dans un espace bien équipé.  
② Un lieu d'échange social.

**Quand ?**  
Cette réunion vous permet d'apporter vos idées et vos remarques sur ce projet qui nous tient à cœur.

**7 NOVEMBRE 2014**  
**20 h 30**

**Pour qui ?**  
Des habitants, des associations, des jardiniers et autres, bref, tous ceux qui ont un intérêt à ce projet.

**Je pourrais venir ?**  
Bien sûr, tout le monde est le bienvenu, quel que soit votre niveau de connaissance.

**Contactez-nous !**  
[lepotagerdevilliers@gmail.com](mailto:lepotagerdevilliers@gmail.com)



## Agenda des évènements

### Vendredi 7 novembre

**Thé dansant**

(Danse avec Moi - SdF)

### Mardi 11 novembre

**Commémoration**

(Place de l'Eglise, cimetière, Mairie)

**Repas des Anciens**

(SdF)

### Samedi 15 novembre

**Concert**

(Musique en Herbe28 - SdF)

### 22-23 novembre

**Marché de Noël**

(Emotions - SdF)

### Samedi 29 novembre

**Sainte Barbe**

(Pompiers - SdF)

### Samedi 6 décembre

**Téléthon**

(Associations- Place Gare/SdF)

### Vendredi 12 décembre

**Téléthon Merci**

(Associations- SdF)

### Samedi 13 décembre

**Spectacle de Noël**

(APE - SdF)

## Etat civil

### BIENVENUE À

**Raphaël LE BRETON,**  
né le 21/05/2014

**Manon FEHREMBACH,**  
née le 25/05/2014

**Hugo TORNIL,**  
né le 18/07/2014

**Noémie FOUBERT,**  
née le 30/07/2014

**Naël LABBE,**  
né le 20/08/2014

**Manon GROS,**  
née le 28/08/2014

### NOUS PARTAGEONS LA DOULEUR DE LA FAMILLE DE

**Gilbert SAVILLE**  
disparu le 12 août 2014

### TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR A

**Emilie JOOSTEN - Davy MIRANDEL**  
unis le 20 septembre 2014

## Octobre Rose



Première cause de décès par cancer chez les femmes de 50 à 74 ans, le cancer du sein fait cette année encore l'objet d'une campagne de mobilisation et de dépistage organisée par l'ADOC 28.

La démarche associe des spécialistes et des médecins généralistes de tout le département.

Des conférences-débats itinérantes sur le département invitent le public à poser directement ses questions à des radiologues et à un anatomopathologiste.

L'examen chez le radiologue est pris en charge à 100 % et les résultats font l'objet d'une double lecture par le radiologue et les médecins de l'ADOC 28, alors n'hésitez plus !

Prochaine conférence : jeudi 23/10 à l'Hôtel de Ville de Chartres.

Animations prévues sur la place des Épars, à Chartres, le samedi 25/10.

Plus d'infos : [www.adoc28.fr](http://www.adoc28.fr).



**Le Cinémobile**, salle de cinéma itinérante revient :

- Nogent le Roi : 9/10 et 6/11
- à Maintenon : 10/10 et 7/11

### A l'affiche :

- en octobre : Planes 2, Maestro, Les combattants
- en novembre : Opération casse noisette, Hippocrate

Plein tarif : 6,00 €

Tarif réduit : 4,20 €

Plus d'infos sur : [cinemobile.ciclic.fr](http://cinemobile.ciclic.fr)



## INFORMATION

**La balayeuse passera**

**VENDREDI 28 NOVEMBRE**  
**2014 de 6h à 16h**

**Merci de ne pas stationner**  
**votre véhicule le long du**  
**trottoir ce jour là.**

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

**Le brûlage à l'air libre des déchets**  
**(verts ou autre) est**  
**strictement interdit**



## RAPPEL :

**L'ARBRE A FILS**

**Les cours ont repris depuis le :**

**Mardi 9 septembre 2014**

*Laurence LE MEAUX Présidente*  
06.81.04.15.20



## **La Mairie de Villiers le Morhier :**

**Horaires d'ouverture :** mardi nocturne de 17 h 00 à 19 h 30,  
mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 16 h 00,  
en dehors de cette plage horaire : sur rendez-vous.

**Une permanence est tenue par les adjoints tous les mardis de 18 h 30 à 19 h 30, sans rendez-vous.**

**Tél. : 02 37 82 50 60 - Fax : 02 37 82 54 12 - [mairievillierslemorhier@wanadoo.fr](mailto:mairievillierslemorhier@wanadoo.fr) - Site : [villiers-le-morhier.com](http://villiers-le-morhier.com)**



**Date de dépôt des articles en mairie :** AVANT LE 5 DU MOIS AVANT PARUTION (tous les 2 mois)

**Directeur de publication :** P. AUFFRAY

**Comité de rédaction :** I. FOURNIER, S. FERNANDES-PETITOT, A. MATHIEU, Y. LE MEAUX, G. LOISELET, G. QUESNE

ISSN 1627-3605 – Bulletin édité à 650 exemplaires

